Envoyé en préfecture le 05/02/2026
Reçu en préfecture le 05/02/2026
Publié le
ID : 056-215602046-20260126-DEL11_2026-DE

COMMUNE SAINT ALLOUESTRE
ARRONDISSEMENT DE PONTIVY
DEPARTEMENT DU MORBIHAN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers
En exercice : 15 Présents : 14 Votants : 14

L'an deux mille vingt-six, le 26 janvier, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-ALLOUESTRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Gérard LE ROY.

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 janvier 2026

Présents : Gérard LE ROY, Maire, Martine AUDIC, Patrick LE POUL, Marie-Hélène JÉHANNO, Jean-Claude MORICE, Myriam DANIEL, Audrey CORFMAT, Marie-Andrée CORBEL, Magali LE GOFF, Gérard GUILLO, Astrid MAUGUEN, Éric PEDRONO, Mickaël SÉVENO, Mickaël CONNAN

Secrétaire de séance : Marie-Hélène JÉHANNO

Absent excusé : Régis LE MOGUEDEC

DELIBERATION N° 11 - CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE – CONVENTION DE REFACTURATION ZONAGE DES EAUX PLUVIALES

Monsieur le Maire informe que, dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, Centre Morbihan Communauté a porté l'étude dédiée à l'élaboration des zonages eaux pluviales communales menée par le bureau d'études SCE pour chacune des communes du territoire.

Cette étude mutualisée, associant l'ensemble des communes, a permis de garantir une expertise technique partagée et une approche harmonisée à l'échelle communale.

L'ensemble de ces zonages a été délibéré et approuvé par les conseils communaux.

Afin de formaliser la refacturation des frais liés à cette étude, une convention a été établie qui reprend l'objet et le montant total de l'étude, les coûts par commune et les modalités de facturation et de paiement. Le coût pour la commune de Saint-Allouestre s'élève à **9 331.44 € TTC.**

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après délibération et à l'unanimité des membres présents,

Le Conseil municipal

✓ Approuve les termes et le contenu de la convention ci-annexée à intervenir entre la Commune de Saint Allouestre et Centre Morbihan Communauté,

✓ Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour la signature de la convention et de tout document y afférent.

Pour copie conforme,
le Maire, Gérard LE ROY

MAIRIE DE SAINT-ALLOUESTRE (56 Morbihan)

Certifié exécutoire
le
Publié le 30/01/2026